



Compte rendu du conseil de quartier du 29 Juin 2015

La réunion s'est tenue dans le réfectoire de l'école Diwan.

Etaient présents :

Mmes Brigitte Adam, Présidente
Isabelle Brillault, Membre du bureau
Claudine Ollierou., Membre du bureau

ainsi que

MM. Eric Robert, Adjoint au Maire
Yann. Le Tensorer, Conseiller municipal
Marc Nédélec , Elu référent
Anaïs Alaseur, Mairie de Lannion

et une quinzaine d'habitants.

Ordre du jour :

Présentation de la situation budgétaire communale
Rénovation de l'église et de l'enclos paroissial
Maison de Quartier
Renouvellement du bureau
Questions diverses

Ouverture de la séance à 18H30.

Présentation de la situation budgétaire communale

M. Eric Robert a fait une présentation de l'organisation du budget municipal. Celui-ci s'élève à 25 millions d'euros dont 6 sont affectés aux travaux et 2,5 millions sont affectés aux changements de mobilier urbain, fenêtres,...

La ville est endettée pour 10 millions de prêt.
Elle a dégagé 500 kEuros pour 2015 et une économie de 800 kEuros est attendue pour équilibrer le budget. Ces restrictions font suite aux restrictions de l'Etat.

Actions à court et moyen terme :

- baisser les charges à caractère général
- diminuer les subventions aux associations
- Baisser les heures supplémentaires
- Baisser le nombre de saisonniers.



Actions sur le mandat :

- Optimisation et Adaptation
- Mutualisation avec LTC
- Renégociation en fonctionnement et en investissement du pacte financier de LTC (école de musique)

Endettement :

La dette s'élève à 459 euros par Habitant
Dans les autres villes de 20 à 50000 habitants, elle s'élève à 1092 et dans les villes de 10 à 20000 habitants à 964 euros/habitant.

La Mairie a pour mission de « faire travailler les entreprises locales »

N'en fait-on pas trop pour Pégase ? les entreprises participent-elles financièrement ?
Oui, à travers l'ex **taxe professionnelle**

Quelle est l'activité économique de LTC ?

Les membres du Conseil Municipal ont une inquiétude : des actions seront nécessaires pour se « faire entendre » de l'intercommunalité.

Mutualisation

Des craintes sur la mutualisation avec un affaiblissement du Service Public et pour les Associations avec une diminution des subventions allouées.

Une réflexion sur les investissements est menée.

Y avait-il nécessité d'une salle de tennis ?

Celle-ci a été anticipée il y a 6/7 ans et découle d'une fusion des 2 clubs.

Le projet de la salle de quartier de Serval est décalé.

Rénovation de l'église et de l'enclos paroissial

M. Le Maire de Lannion a eu un entretien avec la DRAC au sujet de l'Eglise et de son enclos : la DRAC subventionnerait 60% mais serait conditionné au fait que la Mairie ait provisionné les 40% avant de pouvoir bénéficier de la subvention.

La DRAC attend la présentation du projet par la Mairie et des devis des travaux

Ensuite les travaux de l'église pourront alors être programmés.

Maison de Quartier

Le projet est toujours suspendu à la décision administrative.

Un habitant fait constater que la salle où se déroule la réunion était l'ancienne salle des fêtes qu'occupe aujourd'hui l'école Diwan qui aurait refusé de s'installer dans l'ancienne école de Buhulien.

Questions diverses :



Rue Garenn Glas

La rue Garenn Glas pose problème depuis de nombreuses années par des douves profondes, ce qui oblige les automobilistes à se garer dans les entrées des riverains. Une insécurité des piétons y est également soulignée. Ce problème est exacerbé par le fait que la population de Loguivy ait fortement augmentée ces dernières années par la construction de lotissement.

Après un chiffrage des travaux et les normes de sécurité routière, deux possibilités seraient à l'étude : le busage ou création de refuges. Aucune de deux pistes ne satisfait les personnes présentes.

Les éléments seront apportés à la prochaine réunion du Conseil de Quartier.

Entretien des douves

La route du Yaudet / Rumeur est régulièrement jonchée de bouteilles

Accès au Centre Ville

Un accès piétonnier sécurisé est souhaité depuis le « magasin Joué Club » jusque la zone artisanale.

L'accès vient d'être réalisé suite aux travaux d'installation de la « fibre optique ».

Renouvellement du bureau

Le renouvellement des membres du bureau ayant lieu tous les 2 ans, le dernier étant en mai 2013.

Sur les 5 postes du bureau, 2 membres seulement peuvent se représenter et souhaitent poursuivre leur mandat après concertation, 3 postes étaient donc à pouvoir. 9 candidats se sont proposés (dont deux absents) et il a été décidé de faire un tirage au sort :

Madame Marie Laure Nédélec,

Monsieur Pascal Le Quéré,

Monsieur Pascal Le Verge,

vont donc intégrer le bureau et rejoignent Mesdames Isabelle Brillault et Claudine Olliérou.

Fin de la réunion à 20H45.